

Communications statistiques

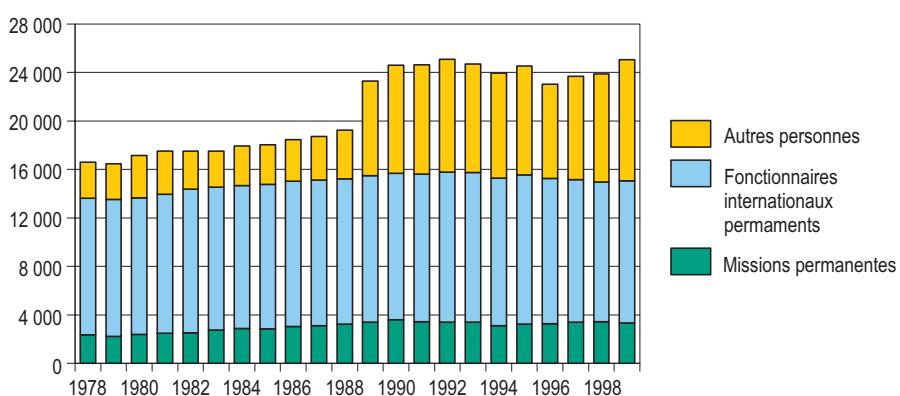
N° 8 / Décembre 1999

Les organisations internationales à Genève et en Suisse

Résultats de l'enquête 1999

Sommaire	Page
Introduction	2
1. L'emploi dans les organisations internationales	2
2. L'activité conférencière des organisations internationales	5
3. Les dépenses des organisations internationales	7
Liste des organisations participant à l'enquête	9
Définitions	10
Publications de l'OCSTAT sur les organisations internationales	11

Emplois dans les organisations internationales gouvernementales et les missions permanentes établies dans le canton de Genève, depuis 1978



En mars 1999, les organisations internationales gouvernementales établies à Genève occupent 21 715 personnes, dont 11 736 fonctionnaires permanents. De plus, 3 339 personnes travaillent dans les missions permanentes, qui représentent leur pays auprès de ces organisations.

Introduction

Cette publication présente de manière synthétique les résultats de la dernière enquête annuelle auprès des organisations internationales. Les tableaux chronologiques détaillés figurent dans le numéro 1999/8 des «Données statistiques», *Les organisations internationales à Genève et en Suisse, Résultats de l'enquête 1999*. L'enquête est effectuée à Genève par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Pour les trois organisations internationales gouvernementales établies en dehors du canton, l'Office fédéral de la statistique (OFS) se charge de la collecte des données.

Jusqu'à présent, les résultats étaient présentés pour trois ensembles d'organisations :

- les organisations internationales gouvernementales (OIG) établies à Genève (16 organisations);
- les organisations internationales gouvernementales (OIG) établies en Suisse (19 organisations, dont 3 hors de Genève);
- les dix principales organisations internationales non gouvernementales (OING) établies à Genève.

Une nouveauté : les résultats aussi pour l'ensemble des OI avec accord de siège

A la demande de la Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève (MPSOIG), l'OCSTAT produit et diffuse dès cette année les résultats pour les organisations internationales au bénéfice d'un accord de siège établies en Suisse, en plus des données pour les trois catégories précitées. Cet ensemble-là comprend toutes les organisations internationales gouvernementales, auxquelles s'ajoutent le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). Nous rendons le lecteur attentif au fait que ces deux organisations font partie à la fois des dix principales OING et des organisations internationales au bénéfice d'un accord de siège.

1. L'emploi dans les organisations internationales

21 715 personnes occupées en 1999 dans les OIG siées à Genève

En mars 1999, les **organisations internationales gouvernementales (OIG) établies à Genève** occupent 21 715 personnes, dont 11 736 fonctionnaires internationaux permanents et 9 979 personnes ayant un autre statut. Ces dernières sont particulièrement nombreuses au CERN, où il s'agit surtout de scientifiques rémunérés par l'institution qui les emploie pour effectuer des recherches sur les installations de ce centre. Les autres OIG emploient aussi du personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire international permanent : personnel temporaire, traducteurs et interprètes, consultants, par exemple. Parmi ces 9 979 personnes, 4 324 sont titulaires d'une attestation de la MPSOIG, ce qui leur confère le statut de fonctionnaire international, même si leur poste n'est pas permanent.

Le nombre de fonctionnaires permanents à la hausse

Après trois années de repli, le nombre de fonctionnaires internationaux permanents s'oriente à la hausse (+ 2,0 % entre mars 1998 et mars 1999). L'effectif des «autres personnes», qui est beaucoup plus fluctuant, augmente de 11,7 % en un an. Au total, le personnel des OIG progresse de 6,2 %.

En 1999, 42,5 % des fonctionnaires internationaux permanents résident dans le canton, 10,0 % dans un autre canton et 47,5 % en France voisine. La part des fonctionnaires d'origine suisse continue de reculer, pour se fixer à 9,8 %.

T - 01 Emplois dans les organisations internationales (OI), en 1999

Situation en mars

Canton de Genève / Suisse

	Genève		Suisse	
	OIG (1)	Dix principales OING (2)	OIG (1)	OI avec accord de siège
Fonctionnaires permanents (OIG) ou personnel régulier (OING)	11 736	2 535	12 398	13 336
Suissets	1 145	1 130	1 302	1 896
Etrangers	10 591	1 405	11 096	11 440
Résidant ...				
dans le canton de Genève	4 990	1 578	4 990	5 601
dans un autre canton	1 167	558	1 816	2 025
dans un pays voisin	5 579	399	5 592	5 710
Autres personnes (3)	9 979	317	10 008	10 140
Total	21 715	2 852	22 406	23 476

(1) OIG : organisations internationales gouvernementales.

(2) OING : organisations internationales non gouvernementales.

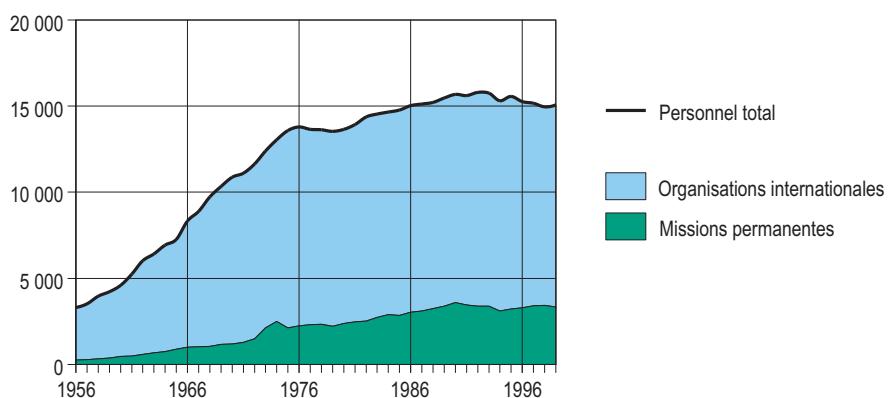
(3) Personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou en régie, etc.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

G - 01 Fonctionnaires permanents des organisations internationales gouvernementales et personnel des missions permanentes, depuis 1956

Situation en mars

Canton de Genève

**Source** : Office cantonal de la statistique

En mars 1999, selon les données transmises par la MPSOIG, 3 339 personnes travaillent dans les missions permanentes étrangères à Genève.

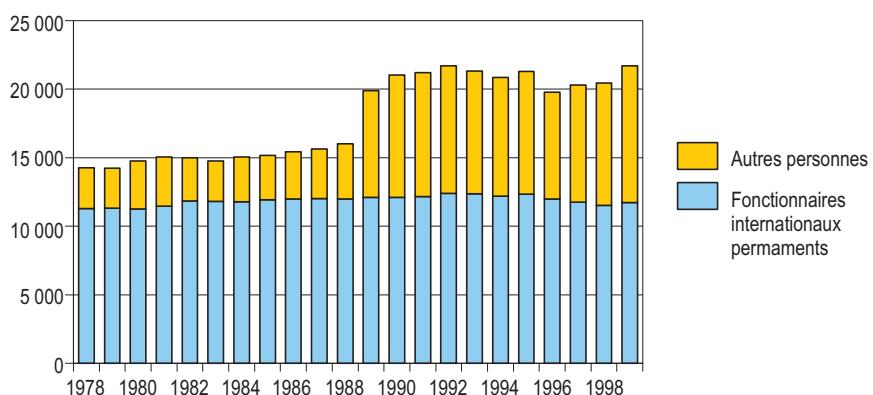
2 852 personnes occupées en 1999 dans les dix principales OING établies à Genève

Dans les **dix principales organisations internationales non gouvernementales (OING) établies à Genève**, qui rassemblent plus des deux tiers des effectifs occupés par ce type d'organisation, le nombre de personnes occupées s'établit à 2 852 en mars 1999, dont 2 535 pour le personnel régulier et 317 pour les autres catégories de personnel. Si le personnel régulier reste stable en une année, une augmentation de 21,0 % (+ 55 personnes) est enregistrée pour le personnel non régulier. Au total, le nombre d'emplois progresse de 2,0 % entre mars 1998 et mars 1999.

**G - 02 Emplois dans les organisations internationales gouvernementales,
depuis 1978**

Situation en mars

Canton de Genève

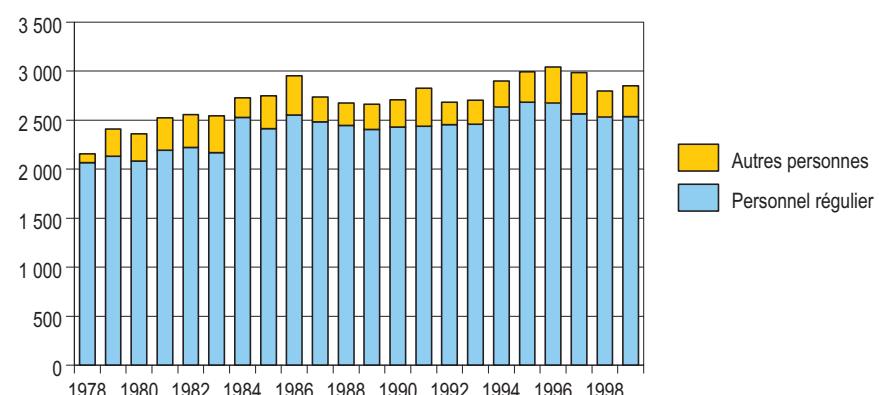


Source : Office cantonal de la statistique

**G - 03 Emplois dans les dix principales organisations internationales non gouvernementales,
depuis 1978**

Situation en mars

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique

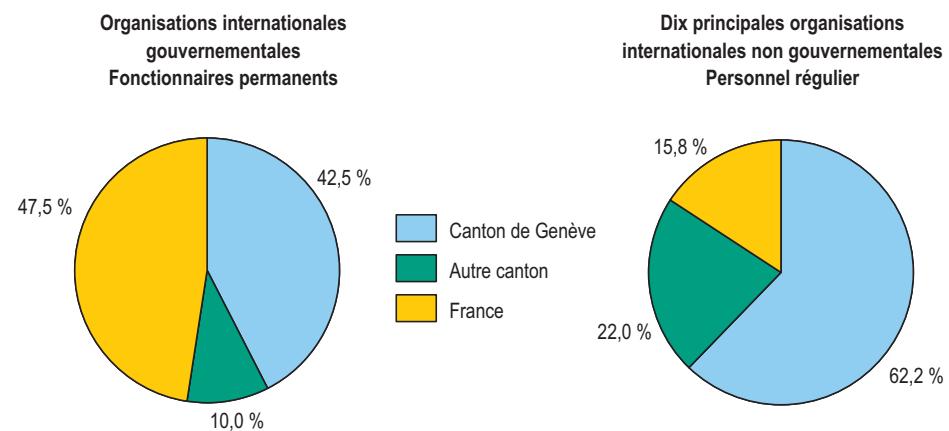
Dans ces organisations, la part des Suisses est beaucoup plus importante que dans les OIG (44,6 %, contre 9,8 %). La majorité du personnel régulier réside dans le canton (62,2 %), 22,0 % habitent dans un autre canton et 15,8 % en France voisine.

A l'échelon national, les OIG occupent 22 406 personnes en mars 1999, dont 96,9 % à Genève. Cet effectif atteint 23 476 pour les organisations internationales au bénéfice d'un accord de siège; cet ensemble comprend toutes les OIG, auxquelles s'ajoutent le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). En une année, la hausse se chiffre à 6,2 % pour les OIG et à 5,9 % pour les OI au bénéfice d'un accord de siège.

G - 04 Répartition du personnel des organisations internationales selon le lieu de résidence, en 1999

En %

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique

Une activité conférencière assez fluctuante

2. L'activité conférencière des organisations internationales

En 1998, les **OIG établies à Genève** ont tenu 1 779 réunions - ou conférences internationales, comptant 13 344 séances¹, auxquelles ont participé 77 582 délégués et experts. Comme le montre le graphique G-05, l'activité conférencière peut fluctuer nettement d'une année à l'autre. Les valeurs élevées du début des années nonante correspondent aux grandes négociations sur le commerce mondial.

En 1998, l'activité conférencière des **dix principales OING établies à Genève** représente 1 465 réunions, 3 268 séances et 41 664 délégués et experts. Elle est en baisse par rapport à 1997, année de forte progression due pour l'essentiel à l'une de ces organisations.

Au total, les **organisations internationales établies à Genève** (OIG et dix principales OING) ont tenu plus de 3 200 réunions en 1998. Près de 120 000 délégués et experts y ont participé.

T - 02 Réunions internationales accueillies par les organisations internationales (OI), en 1998

Totaux annuels

Canton de Genève / Suisse

	Genève		Suisse	
	OIG (1)	Dix principales OING (2)	OIG (1)	OI avec accord de siège
Réunions	1 779	1 465	1 858	1 895
Séances	13 344	3 268	13 718	13 956
Délégués	77 582	41 664	80 927	81 858
Nombre moyen de séances par réunion	7,5	2,2	7,4	7,4
Nombre moyen de délégués par réunion	43,6	28,4	43,6	43,2

(1) OIG : organisations internationales gouvernementales.

(2) OING : organisations internationales non gouvernementales.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

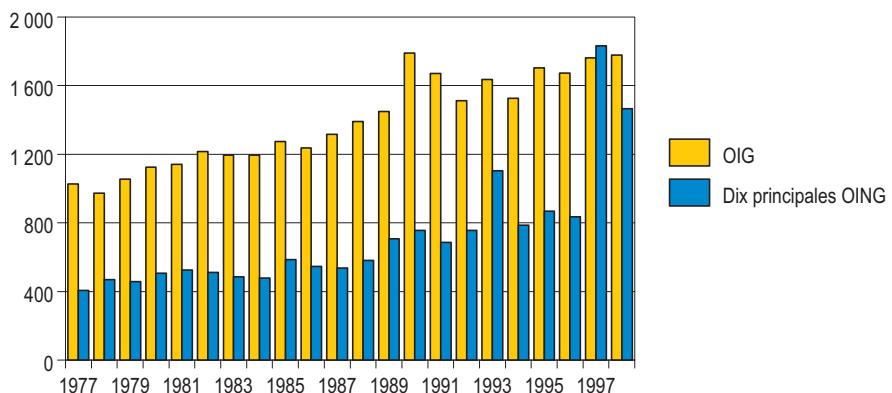
¹ Une réunion peut compter plusieurs séances, chaque séance durant environ une demi-journée.

**G - 05 Activité conférencière des organisations internationales,
depuis 1977**

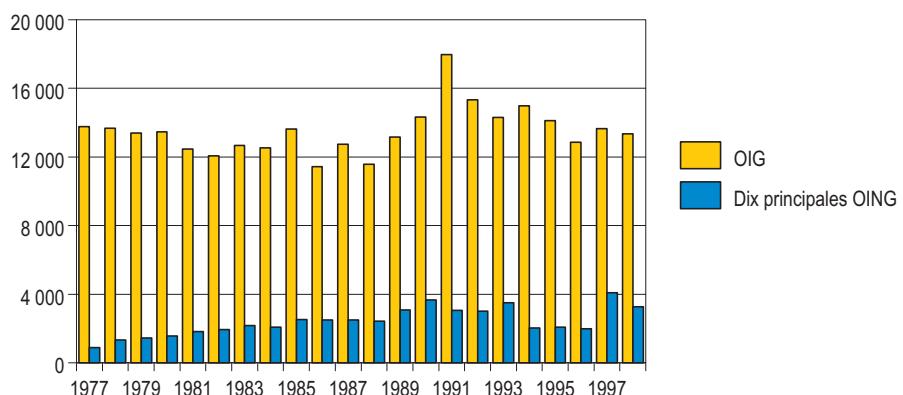
Taux annuels

Canton de Genève

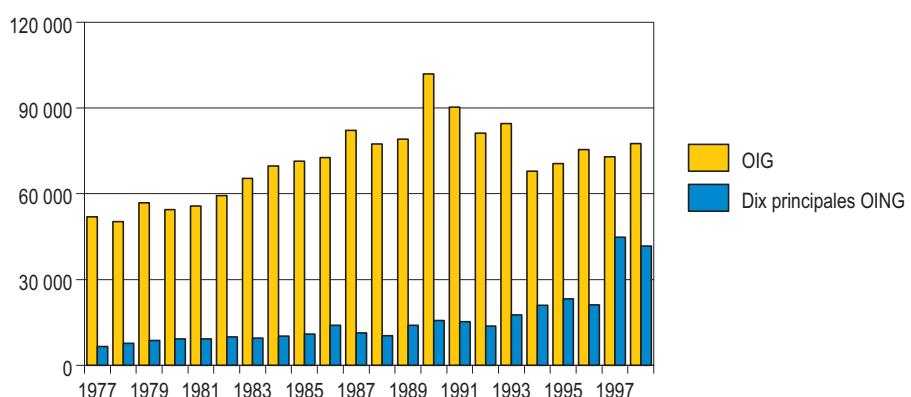
Réunions internationales



Séances



Délégués et experts



Source : Office cantonal de la statistique

La barre des 3 milliards de francs dépassée en 1998 pour les dépenses des OIG à Genève

3. Les dépenses des organisations internationales

La barre des 3 milliards de francs dépassée en 1998 pour les dépenses des OIG à Genève

En 1998, les dépenses engagées par les **OIG établies à Genève** dépassent les trois milliards de francs (3,081 milliards). En une année, elles progressent de 3,6 %. Cette augmentation est imputable aux dépenses courantes hors coût salarial (+ 14,2 %) et aux dépenses d'investissements (+ 7,5 %). Le coût salarial, en revanche, recule (- 1,1 %).

Si l'on tient compte du renchérissement², l'augmentation du total des dépenses est ramenée à 2,8 %. En francs constants, les dépenses des OIG ont augmenté de 14,8 % en 21 ans (depuis 1977, année du début de l'enquête).

T - 03 Dépenses des organisations internationales (OI), en 1998

Totaux annuels en million de francs

Canton de Genève / Suisse

	Genève		Suisse	
	OIG (1)	Dix principales OING (2)	OIG (1)	OI avec accord de siège
Dépenses courantes	2 789	534	3 003	3 183
Coût salarial	1 920	319	2 071	2 200
Autres dépenses courantes	869	214	932	982
Dépenses d'investissements	292	37	310	332
Total	3 081	570	3 314	3 514

(1) OIG : organisations internationales gouvernementales.

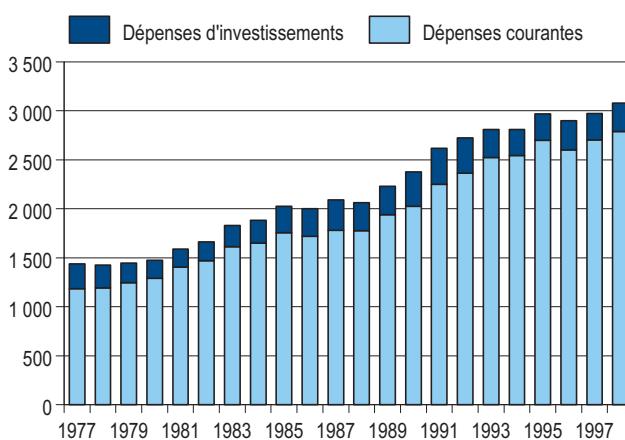
(2) OING : organisations internationales non gouvernementales.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

G - 06 Dépenses des organisations internationales gouvernementales, depuis 1977

Totaux annuels, en million de francs

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique

² L'indice genevois des prix à la consommation est utilisé ici faute de mieux comme déflateur. Il n'existe aucun indice de prix qui corresponde précisément à la structure des dépenses des organisations internationales.

Près de 60 % des dépenses des OIG reviennent à la Suisse

La barre du demi-milliard de francs dépassée pour les dépenses des dix principales OING

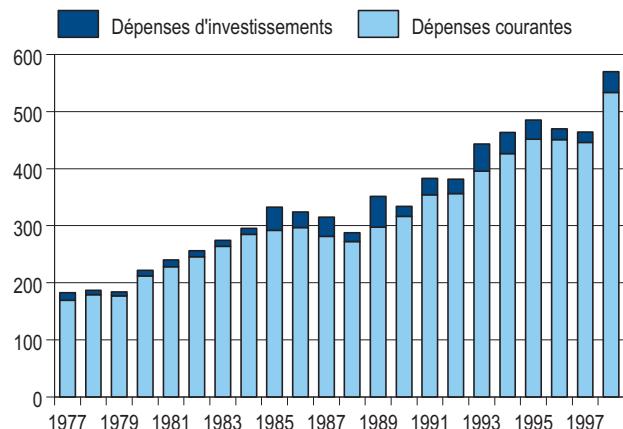
Parmi les 3 milliards de francs dépensés par les OIG, 1,8 revient à la Suisse sous forme de salaires versés à des personnes résidant en Suisse ou sous forme de montants versés à des entreprises établies dans le pays pour des achats de biens et services. Ce montant progresse de 3,9 % par rapport à 1997.

Quant aux **dix principales OING établies à Genève**, leurs dépenses atteignent 570 millions de francs en 1998, en hausse de 22,8 % par rapport à l'année précédente (+ 21,9 % en francs constants). Cette hausse inhabituelle est due un peu aux dépenses d'investissements, qui sont volatiles par nature, beaucoup aux dépenses courantes hors coût salarial, qui augmentent de 75,7 % en un an. Une part notable de la hausse de ces dernières est imputable à deux organisations. Le coût salarial des dix principales OING, lui, s'inscrit à la baisse (- 1,5 %).

G - 07 Dépenses des dix principales organisations internationales non gouvernementales, depuis 1977

Totaux annuels, en million de francs

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique

Les OI participant à l'enquête injectent 2,2 milliards de francs de salaires dans l'économie de la région

En 1998, le **coût salarial de l'ensemble des organisations internationales couvertes par l'enquête établies à Genève** atteint 2,239 milliards de francs : 1,597 milliard de salaires nets, 223 millions de cotisations sociales à la charge des salariés et 419 à la charge de l'employeur. A titre de comparaison, la somme des salaires versés³ dans le canton (organisations internationales gouvernementales exclues) est estimée à 14,452 milliards de francs en 1998 et le revenu cantonal genevois s'est élevé à 20,212 milliards en 1997 (chiffre provisoire). En raison des lieux de résidence des fonctionnaires internationaux, une grande partie de leur masse salariale est dépensée à l'extérieur du canton; il n'en reste pas moins que le chiffre est loin d'être négligeable par rapport au revenu cantonal et à la somme des salaires versés dans le canton.

A l'**échelon national**, les dépenses des OIG s'établissent à 3,314 milliards de francs en 1998. Pour les organisations internationales au bénéfice d'un accord de siège, le chiffre correspondant se fixe à 3,514 milliards.

³ Elle correspond à des salaires bruts (salaires nets + cotisations sociales à la charge des salariés).

Liste des organisations participant à l'enquête

Organisations internationales gouvernementales (OIG) établies à Genève

Organisations du système des Nations Unies

ONU	Office des Nations Unies à Genève Dans le cadre de l'enquête, l'ONU répond aussi pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (rattaché à l'UNICEF), les bureaux de liaison de la FAO et du FMI, ainsi que pour l'ITC.
-----	---

Institutions spécialisées du système des Nations Unies

BIT	Bureau international du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
UIT	Union internationale des télécommunications
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
BIE	Bureau international d'éducation, rattaché à l'UNESCO

Organisations européennes

CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
AELE	Association européenne de libre-échange

Autres organisations

OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
UI	Union interparlementaire
OIPC	Organisation internationale de protection civile
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
BITH	Bureau international des textiles et de l'habillement
–	South Centre

Organisations internationales gouvernementales (OIG) établies en Suisse, dans un autre canton

UPU	Union postale universelle – Berne
OTIF	Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires – Berne
BRI	Banque des règlements internationaux – Bâle

Les dix principales organisations internationales non gouvernementales (OING) établies à Genève

CICR	Comité international de la Croix-Rouge
IFRC	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
COE	Conseil œcuménique des Eglises
FLM	Fédération luthérienne mondiale
–	Fondation de l'Ecole internationale de Genève
IATA	Association du transport aérien international
–	Institut Battelle
ISO	Organisation internationale de normalisation
UER	Union européenne de radiodiffusion
CEI	Commission électrotechnique internationale

Organisations internationales (OI) au bénéfice d'un accord de siège établies en Suisse

Font partie de cette catégorie toutes les organisations internationales gouvernementales ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).

Définitions

Organisation internationale (OI)

De manière générale, les organisations internationales ont pour but de développer la solidarité et d'assurer la défense des intérêts, sur le plan international, d'Etats ou d'organismes nationaux constitués en fonction d'intérêts économiques, professionnels ou scientifiques, d'affinités culturelles, idéologiques ou politiques, de croyances religieuses, etc.

Organisation internationale gouvernementale (OIG)

La constitution des organisations internationales gouvernementales résulte de l'adoption d'un traité international auquel trois Etats au moins⁴ ont adhéré. Ce traité doit en principe non seulement être signé par les Etats parties, mais doit également être ratifié par chacun des Etats conformément à son droit interne. Le traité international prévoit l'ensemble des organes de l'organisation, définit l'étendue des pouvoirs ainsi que les buts de l'organisation, son mode de fonctionnement, la façon dont les décisions sont prises, etc., et précise si l'organisation bénéficie de la personnalité juridique internationale. Les organisations internationales gouvernementales sont des institutions durables, constituées de manière régulière, qui réunissent des représentants des Etats membres pour remplir des fonctions d'intérêt international.

Pour son fonctionnement, chaque organisation internationale gouvernementale dispose d'un corps d'agents, appelés fonctionnaires internationaux, généralement originaires des Etats membres, qui assurent l'administration et les travaux spécifiques de l'organisation. Les fonctionnaires dépendent de l'organisation et non de leur gouvernement. Les membres de la haute direction et les hauts fonctionnaires de ces administrations internationales bénéficient du statut diplomatique. Les autres fonctionnaires jouissent de priviléges et immunités plus restreints.

Organisation internationale non-gouvernementale (OING)

Les organisations internationales non gouvernementales sont des associations sans but lucratif, indépendantes des gouvernements, organisées au niveau international. Leur constitution ne résulte pas de traités internationaux, elles ne possèdent pas de statut juridique international et sont soumises au droit ordinaire applicable aux associations et aux fondations. Des délégués de gouvernements peuvent être membres d'organisations internationales non gouvernementales à la condition que leur présence ne limite pas l'indépendance et n'entrave pas la liberté d'expression de celles-ci.

Les buts des organisations internationales non gouvernementales sont multiples et se rapportent à de nombreux domaines économiques, scientifiques, culturels, etc. Leur activité, leur composition sont également extrêmement diverses. Souvent, par leur activité, les organisations non gouvernementales complètent l'action des organisations gouvernementales et, de ce fait, les plus importantes organisations non gouvernementales ont généralement un statut consultatif auprès des organisations gouvernementales.

Accord de siège

Un accord de siège détermine le statut juridique en Suisse d'une organisation internationale. Le Conseil fédéral reconnaît ainsi à l'organisation une personnalité juridique internationale et une capacité juridique en Suisse. Un accord de siège définit également les priviléges et immunités accordées à l'organisation et aux personnes appelées à titre officiel auprès de l'organisation (fonctionnaires, délégués, experts).

Mission permanente

Les missions permanentes sont des représentations d'Etats étrangers accréditées auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales gouvernementales, ayant pour rôle d'assurer et de maintenir une liaison constante entre les organisations internationales gouvernementales et leur gouvernement. Depuis 1994, les Etats étrangers peuvent également ouvrir des représentations séparées auprès de l'OMC et de la Conférence du désarmement. Une mission est à une OI ce qu'une ambassade est à un gouvernement du pays auprès duquel elle représente son propre gouvernement.

⁴ Sinon, il s'agit d'organisations bilatérales.

Publications de l'OCSTAT sur les organisations internationales

Annuaire statistique

Le chapitre «*Organisations internationales*» présente, pour le canton de Genève, les principaux résultats de l'enquête de l'année en cours ainsi que ceux des années précédentes sous forme de tableaux.

Collection «Etudes et documents»

Le secteur international à Genève : Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76, Etudes et documents n° 3, Service cantonal de statistique, Genève, juin 1978 (132 pages).

Ce cahier présente notamment des informations sur l'histoire et la mission des organisations internationales.

Collection «Aspects statistiques»

Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales, Aspects statistiques n° 9, Genève, Service cantonal de statistique, décembre 1978 (44 pages).

Les organisations internationales à Genève en 1979-1980. Emplois, dépenses et réunions internationales, Aspects statistiques n° 18, Service cantonal de statistique, Genève, mars 1981 (12 pages).

Le secteur international à Genève, bilan 1989, Aspects statistiques n° 72, Service cantonal de statistique, Genève, janvier 1990 (23 pages).

Les multinationales et le secteur international dans le canton de Genève en 1991; In : Aspects statistiques n° 107, Office cantonal de la statistique, Genève, juin 1996.

Cet article présente notamment des informations chiffrées sur l'ensemble des organisations internationales non gouvernementales (emploi et nombre d'organisations).

Collection «Communications statistiques»

Les organisations internationales à Genève. Résultats de l'enquête 1998, Communications statistiques n° 4, Office cantonal de la statistique, Genève, décembre 1998.

Collection «Données statistiques»

Entre 1985 et 1997, chaque année, un numéro de cette collection présente les résultats de l'enquête annuelle auprès des organisations internationales. Ces données sont parfois accompagnées d'un choix d'informations complémentaires :

- les numéros 1985/1, 1986/2 et 1987/2 comprennent, de plus, des données rétrospectives antérieures à 1977 pour Genève;
- le numéro 1985/1 contient aussi quelques comparaisons internationales.

Collection «Résultats statistiques»

Les organisations internationales à Genève et en Suisse. Résultats de l'enquête 1998, Résultats statistiques, Office cantonal de la statistique, Genève, décembre 1998.

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DEEE – Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Messagerie

statistique@etat.ge.ch

Centre de documentation

Ouvert au public de 14 h à 17 h 30

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Edition Office cantonal de la statistique
(OCSTAT) Genève

Rédaction

Responsable de la publication Dominique Frei, directeur

Auteur Didier Benetti
Tél. 022 / 787 67 70

Réalisation, administration

Mise en page Michel Süss
Illustration graphique Dominique Felsenheimer

Commandes, abonnements Tél. 022 / 787 67 12

Prix Les cahiers de la collection *Communications statistiques* sont en vente au numéro (12 francs) ou selon divers types d'abonnements

Tirage 700 exemplaires

Impression Steffen SA, Genève

© OCSTAT, Genève 1999. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN 1422-4585